



**Conseil d'Administration du  
3 avril 2009 A 18 H au Château de Malves en Minervois  
Procès-verbal**

Le trois avril deux mille neuf, le Conseil d'administration de l'Association du Pays Carcassonnais, légalement convoqué s'est réuni au château de Malves en Minervois sous la présidence de Monsieur Jean-Claude PEREZ, Président.

Membres	présent	Absent Excusé	Représenté
<b>1<sup>er</sup> COLLEGE</b>			
MR le Maire ALZONNE	<b>X</b>		
MR le Maire BARBAIRA	<b>X</b>		
Mr le Maire CAPENDU		<b>x</b>	<b>Mr Salles</b>
MR le Maire MAS CABARDES		<b>x</b>	
MR le Maire ARZENS		<b>x</b>	<b>Mr Rebelle</b>
MR le Maire BOUILHONNAC	<b>X</b>		
MR le Maire MALVES EN MINERVOIS	<b>X</b>		
Mr le Maire PUICHERIC		<b>x</b>	<b>Mme Sauvageot Annie</b>
Mr le Président de la cdc CABARDÈS AU CANAL DU MIDI		<b>x</b>	
Mr le Président de la Cdc HAUT MINERVOIS	<b>X</b>		
MR le Président cdc du MINERVOIS AU CABARDÈS	<b>X</b>		
MR le Président Cdc Du PIÉMONT D'ALARIC		<b>x</b>	

<b>2 ème Collège</b>			
<b>Membres</b>	<b>présent</b>	<b>Absent Excusé</b>	<b>Représenté</b>
<b>MR Robert ALRIC</b> Conseiller Général du Canton de Capendu		<b>x</b>	<b>Mr Alain Giniès</b>
<b>MR Jacques ARINO</b> Conseiller Général du Canton de Carcassonne II	<b>X</b>		
<b>MR Francis BELS</b> Conseiller Général du Canton du Mas Cabardès		<b>x</b>	<b>Mr GARINO</b>
<b>Mme Tamara RIVEL</b> Conseillère régionale		<b>x</b>	
<b>MR Marc DEBLONDE</b> Conseiller Général du Canton de Carcassonne Est		<b>x</b>	<b>Mr J.C. PEREZ</b>
<b>MME JALABERT</b> Conseillère Général e du Canton de Saissac		<b>x</b>	<b>Mr J.J. RUIZ</b>
<b>MR Michel ESCANDE</b> Conseiller Général du Canton d'Alzonne		<b>x</b>	
<b>MR Jean-José FRANCISCO</b> Conseiller Général du Canton de Peyriac Minervois	<b>X</b>		
<b>MR Alain MARCAILLOU</b> Conseiller Général du Canton de Conques/Orbiel		<b>x</b>	
<b>MR Jean Claude PÉREZ</b> Député de l'Aude	<b>X</b>		
<b>MR Alain TARLIER</b> Conseiller Général du Canton de Carcassonne Sud		<b>x</b>	
<b>Mr Henry GARINO</b> Conseiller Régional	<b>X</b>		
<b>Mr Christian REBELLE</b> Conseiller Général du canton de Montréal	<b>X</b>		
<b>Mr Pierre Sarcos</b> Conseiller Général du Canton Centre de Carcassonne		<b>X</b>	

<b>3è collège</b>			
<b>Membres</b>	<b>présent</b>	<b>Absent Excusé</b>	<b>Représenté</b>
<b>MR ESCOURROU René Président de la Chambre de Commerce et de l'Industrie</b>		<b>X</b>	<b>Mr Meinard</b>
<b>MR René PINIES Centre Joë Bousquet Maison des mémoires</b>	<b>X</b>		
<b>Mr le Président de SAALHM</b>			
<b>Mr André TIQUET Président de la Fédération du Bâtiment</b>		<b>X</b>	<b>Mr Michel Yvon</b>
<b>Mr Bernardini</b>	<b>X</b>		
<b>Mr Saint Martin Fédération départemenale des Auberges de Jeunesse</b>		<b>X</b>	<b>Mr FELIX A.</b>
<b>Mr Eric Péchadre</b>	<b>X</b>		
<b>Mme Corinne Lodziak Association Loddziak'art</b>	<b>X</b>		
<b>Mr Georges Tarabbia Citoyen</b>	<b>X</b>		
<b>MR Michel BODEVIN Association "Atelier du Trénel</b>	<b>X</b>		
<b>Mr le Président Syndicat du cru Cabardès</b>			
<b>MR DURAND André Association "Le moulin à papier"</b>		<b>X</b>	<b>Mme Munick</b>
<b>Mme Patricia Munick CFPM</b>	<b>X</b>		
<b>Mr Michel Yvon</b>	<b>X</b>		

<b>Membres</b>	<b>présent</b>	<b>Absent Excusé</b>	<b>Représenté</b>
<b>Mr GUY GIVA</b> Président de la Chambre d'Agriculture de l'Aude		x	<b>Mr BERNARD</b>
<b>Mr Louis NICOLAU- GUILLAUMET</b> Aude Habitat		x	<b>Mr G. TARABIA</b>
<b>MR SYLVESTRE André</b> Président de la Chambre des Métiers		x	<b>MR FARGUES</b>
<b>MEDEF</b>		X	
<b>MR ICHE Daniel</b> F.A.O.L	X		
<b>MR Le Président</b> Association "Pierres sèches en Montagne Noire			
<b>MR MENARD Jean- François</b> "Le club des chefs d'entreprises du Carcassonnais	X		
<b>MME RESSEQUIER</b> Association "Emploi et Partage	X		
<b>MR le Président</b> Association de développement "AVEC		X	<b>Mr ICHE Daniel</b>
<b>Mr MONIÉ</b> Relais départemental des Gîtes de France	X		
<b>MR.FOUSSAT.</b> Syndicat du cru Malepère	X		
<b>Mr Jean Louis PODOU</b> Domaine la Tour Boisée"	X		
<b>Mrme Elisabeth THOMAS</b> Présidente du Chaudron Minervois		x	<b>Mme SIRE</b>

### **Préambule**

Après avoir excusé les personnes qui n'ont pu assister à la réunion, le Président rappelle que le quorum étant obtenu, le Conseil d'administration peut délibérer.

## Approbation du procès verbal du conseil d'administration du 12 novembre 2008

Le procès-verbal de la séance du 12 novembre 2008, n'ayant suscité aucune observation, il a été adopté à l'unanimité.



### I. Orientation touristique du Pays Carcassonnais

Mr Le Président fait un petit rappel historique du pays Carcassonnais avant de parler de la démarche

#### a. petit rappel historique du pays Carcassonnais:

- **1999** élaboration de la charte de développement : les acteurs ont définis des objectifs partagés à l'horizon de 10 à 15 ans
- **2003** validation de la charte **par l'ensemble des élus- rappel que la charte de développement est le projet de notre territoire en matière de développement économique, touristique, solidarité et environnemental.**
- **2004** le département propose à chaque pays de s'engager dans un programme de structuration touristique à travers le slot
- **2005** reconnaissance du pays et lancement du SLOT (schéma local d'organisation touristique)
- **2006** rendu de l'étude avec des préconisations pour le territoire -Validation de cette Etude en réunion plénière
- **2007-2008** rencontre avec les cdc *.(interrompu par les élections municipales)*
- **2009** voyage d'étude auprès du pays entre deux mers

#### b. le constat que nous pouvons faire :

Aujourd'hui le pays Carcassonnais doit être au cœur de l'organisation et de l'ingénierie touristique et doit servir de plate forme de coordination et de mise en œuvre des projets.

Le Pays Carcassonnais est de plus en plus sollicité :

par : le Comité Départemental du tourisme, par les Acteurs, par les Prestataires, les Cdc etc., **mais le pays n'a pas cette reconnaissance juridique et financière du territoire.**

#### c. A partir de ce constat on peut se demander quelles orientations devons nous prendre pour l'avenir ? Est-ce que l'action touristique est prioritaire pour le territoire ?

A cette question, le 25 février dernier les Présidents des communautés de communes ont été favorables à la mise en place d'une politique touristique cohérence **pour faire du tourisme professionnel.**

### Il a été proposé

- que le Pays Carcassonnais accompagne les collectivités territoriales pour une structuration touristique du territoire pour 2010.

- a. Avec dès mois le mars des actions de formations du personnel d'accueil des offices de tourisme et syndicat d'initiative et agent de développement. sous la responsabilité de Valérie Lafon, chargée de Mission du Pays Carcassonnais
- b. adhésion à la FRAPT Languedoc Roussillon

- c. avoir un accompagnement juridique s en droit de tourisme.

Il est entendu que le Pays Carcassonnais prendra en charge sur son budget l'engagement de ces dépenses sans demander une contre partie aux collectivités territoriales pour l'année 2009, pour la mise en œuvre d'une politique touristique cohérente sur le territoire du pays Carcassonnais pour 2010.

### **Mr le Président propose aux membres présents :**

1. De Charger les rapporteurs de la Commission Tourisme et Développement économique de faire des propositions pour la création d'un comité de pilotage d'élus et de non élus pour la mise mettre en œuvre d'une structuration touristique. Ce groupe de pilotage travaillera en étroite collaboration avec le Cabinet Juridique.
2. sur proposition du Cabinet CRITER de retenir **le Cabinet DELSOL** (spécialiste en droit de tourisme, fondateur de la revue Tourisme et Droit) pour la mise en œuvre de la politique touristique cohérente qui propose :

### **Une phase pré opérationnelle :**

- élaboration de scénarii pour la politique d'accueil touristique et de l'organisation des offices de tourisms
- étude comparative de chaque scénario avec la mise en évidence des avantages/inconvénients

Après validation du scénario retenu par l'ensemble des élus du territoire, la deuxième phase opérationnelle sera engagée pour la mise en œuvre fonctionnelle.

### **Une phase opérationnelle :**

- Rédaction des délibérations
- transfert de la compétence tourisme aux communautés de communes qui ne l'ont pas avec définition préalable de l'intérêt communautaire.
- adaptation des éléments \_

### **Mr le Président propose aux membres présents :**

1. D'engager le pays Carcassonnais pour l'année 2009 en se donnant les moyens de sa mise en œuvre pour atteindre son objectif de structuration touristique pour 2010.
2. De l'autoriser à signer l'acte d'engagement avec le Cabinet Delsol
3. De former un groupe de pilotage

### **A l'unanimité les membres présents :**

- Accepte de donner les moyens à la mise en oeuvre d'une structuration touristique pour 2010 par le Pays Carcassonnais
- Autorise le Président à signer l'acte d'engagement avec le Cabinet Delsol
- Autorise les rapporteurs des commissions : développement économique et touristique de composer un groupe de pilotage.

### **Information du Président**

## **II. Reconnaissance du GAL des pays Vignerons au cœur de l'Aude Pays Cathare**

Le pays Carcassonnais s'est associé au Pays Corbières minervois et le Pays de la Narbonnaise pour répondre à l'appel à candidature pour **le programme leader 2007-2013.**

### **Rappel :**

**Intitulé du Gal** : GAL des pays vignerons au cœur de l'Aude pays cathare

**Stratégie** : mise en place d'un système productif agricole local

**Priorité ciblée** : commercialisation et promotion des produits agricoles locaux

La thématique du GAL est axée sur les circuits courts de commercialisation, l'objectif étant la valorisation économique des produits locaux.

**Président** : Eric ANDRIEU

Le pays corbières minervois structure porteuse du Gal a proposé à chaque pays un conventionnement précisant les engagements de chaque pays. Dans cette convention, il précise la participation financière **pour le fonctionnement de chaque pays à hauteur de 7273€ par an.**

Le pays Carcassonnais sera représenté par

### **Collège public :**

- Mr **Pérez Jean Claude**, Président du Pays Carcassonnais- Député – **titulaire**
- Mr **Durand André**, Adjoint Mairie de Brousse –rapporteur de la commission tourisme – suppléant.
- Mr **Garino Henri** – membre du CA du Pays –Conseiller Régional –**Titulaire**
- Mr **Giniès Alain**- Membre du Ca du Pays – Président de la Cdc Haut Minervois – Suppléant

### **Collège Privé :**

- Mr **Foussat Gilles**, membre du CA du Pays – rapporteur de la commission viticulture-  
**Titulaire**

- Mr **Labadie Jean-Baptiste** membre du Pays Carcassonnais – suppléant

A ce jour le Pays Corbières Minervois lance un appel d'offre pour le recrutement de 3 postes

- 1 poste secrétaire
- 1 poste Coordonnateur – Développeur
- 1 gestionnaire administratif

Ces appels d'offres ont été transmis par le pays Carcassonnais aux communautés de communes et aux agents de développement pour une diffusion sur leur territoire.



### III. - Avenant financier 2009

#### **Rappel sur la convention territoriale**

Le volet territorial du Contrat de projet Etat, Région permet de mobiliser les financements de l'Etat et de la Région auprès des territoires organisés en Pays. Entre 2005-2007, c'est le volet territorial du CPER qui a alimenté le contrat de Pays.

Pour la période 2007/2013, la procédure a évolué, le contrat de pays est désormais signé avec la Région et le Département, et l'Etat, quant à lui n'intervient plus que dans le cadre d'une convention territoriale négociée à la marge et en complément du contrat de pays.

#### **Rappel de la procédure de l'élaboration de l'avenant : :**

**Septembre-octobre 2008**: lancement des appels à projets auprès des collectivités et des porteurs de projets privés

**11 décembre 2009** Présentation des projets devant l'ensemble des membres des commissions

**janvier 2009**: premier tour de table pour les négociations entre l'Etat, la Région et le Département.

**Février - mars 2009** Actuellement les fiches actions sont en cours d'instructions auprès de nos partenaires financiers.

**Rappel**: Lorsque l'avenant financier 2009 sera validé, chaque projet retenu devra faire l'objet d'un dépôt de dossier de subvention auprès des partenaires financiers, ces dossiers devront être adressés au Pays Carcassonnais avant le 30 septembre 2009.

### IV. Questions diverses

#### **Charte paysagère et architecturale.**

En 2006 le pays Carcassonnais sous l'impulsion de la commission patrimoine – environnement a inscrit sur l'avenant financier le projet d'une étude paysagère et architecturale pour un montant de 40 000 €

Le comité de pilotage a élaboré le cahier des charges, l'appel d'offre avait été lancé et 4 Cabinets ont été sélectionnés pour une présentation devant le jury.



- Cabinet Urbane
- Cabinet Terre neuve
- Cabinet ECEP Montgiscard
- Cabinet Nemis

Le jury a retenu 3 cabinets d'études sans pour autant arrêté son choix. La proposition de ces 3 cabinets dépassée l'estimation.

En 2006 le Pays Carcassonnais ne pouvait financièrement se permettre un dépassement de budget car en 2006 et 2007 plusieurs études étaient déjà engagées (slot, STIE, équipements culturel et sportifs.)

Aujourd'hui, le Pays Carcassonnais a relancé les 3 cabinets d'études, Urbane, Némis, ECEP, sur ces 3 cabinets, seul le cabinet Urbane a répondu favorablement.

### **Mr le Président propose :**

-De l'autoriser à signer l'acte d'engagement avec le Cabinet URBANE

Après avoir entendu le Président, les membres présents à l'unanimité :

- Autorise Mr le Président à signer l'acte d'engagement avec le Cabinet Urbane.

Mr le Président remercie l'ensemble des membres présents pour leur participation et surtout les nouveaux membres nommés lors de l'assemblée générale du 4 décembre dernier pour leur 1ère participation à savoir :

- 1<sup>er</sup> collège :** Monsieur Alain COMBETTES Ccdc Du Piémont d'Alaric  
Monsieur Alain GINIES Président de la cdc du Haut Minervois
- 3<sup>ème</sup> collège :** Monsieur Eric BERNARDINI  
Monsieur Michel YVON  
Madame Corinne LODZIAK  
Monsieur Eric PECHADRE  
Monsieur SAINT MARTIN

Présentation du Château de Malves par Mr Ruiz, Président de Communauté de communes et maire de Malves en Minervois.

Mr Ruiz fait un état des lieux du château et fait part du résultat de l'étude menée sur ce bâtiment, qui donne une tendance culturelle en s'appuyant sur l'association du Graph pour devenir un pôle de l'image. Mais cet investissement à un coût très important, que ni la communauté de communes du cabardès au Minervois et ni la commune de Malves en Minervois ne peuvent supporter et il fait part à l'ensemble des membres présents qu'il est à la recherche de solutions.

Après un échange dans la salle, Mr le Président suggère que la Commune de Malves en minervois présente ce dossier auprès des services de la Région et du Département, et propose que ce projet soit présenter par le Cabinet d'études devant les membres de l'association après les avis de nos partenaires financiers.

**L'ordre du jour étant épuisé,  
Monsieur le Président lève la séance à 19 H**

**Et invite l'ensemble des membres à partager un verre de l'amitié offert par le Domaine Bousquet de Malves et la Mairie de Malves en Minervois**